



Services éducatifs, en collaboration avec le CDFM
100, RUE DE L'OURS
WENDAKE (QUÉBEC) G0A 4V0



Wendake, le 17 janvier 2018

RENOUVELLEMENT DES INSCRIPTIONS
POLITIQUE DE FINANCEMENT PRÉSCOLAIRE, PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Kwe chers parents,

Nous souhaitons vous aviser qu'il est maintenant temps de procéder à l'inscription de votre enfant au programme d'aide financière, pour l'année scolaire 2018-2019. Nous vous demandons de bien vouloir nous retourner le tout au plus tard le **vendredi 16 février 2018**.

Vous trouverez en pièce jointe le formulaire à compléter ainsi que la liste des documents requis pour valider l'inscription.

DÉPÔT DIRECT

Nous vous offrons maintenant la possibilité de recevoir vos paiements et remboursements par dépôt direct. Pour ce faire, il suffit simplement de joindre le spécimen de chèque du parent mandaté.

Vous pouvez consulter la politique actuellement en vigueur en consultant notre site internet : www.cdfmwendake.com.

Pour toutes informations supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 418-842-1026.



Josée Dion
Directrice adjointe



DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - SECONDAIRE / ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'ÉLÈVE			
Nom de l'élève		Prénom (usuel)	Autres prénoms
Sexe	Date de naissance (AAAA-MM-JJ)	Code permanent	Numéro de bande
Adresse complète			Code postal
Autorité parentale : Père et mère <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Tuteur (s'il y a lieu) <input type="checkbox"/>			
École fréquentée en 2017-2018			Niveau
École fréquentée en 2018-2019			Niveau

Si votre enfant doit changer d'école, veuillez s.v.p. nous en aviser le plus tôt possible, et ce, avant de procéder au changement.

Si votre enfant a des besoins en éducation spéciale, veuillez les identifier :

Orthophonie Ergothérapie Orthopédagogie autre : _____

Est-ce que votre enfant est inscrit dans un profil ou une concentration?

Non Si oui, cochez le choix approprié : Football Basketball Hockey Danse
Musique Soccer Cheerleading

Autre : _____

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE LA MÈRE OU DE LA TUTRICE			
Nom de la mère		Prénom de la mère	Numéro de bande s'il y lieu
Adresse complète			Code postal
Adresse électronique	Téléphone résidence	Téléphone au travail	Cellulaire

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DU PÈRE OU DU TUTEUR			
Nom du père		Prénom du père	Numéro de bande s'il y lieu
Adresse complète			Code postal
Adresse électronique	Téléphone résidence	Téléphone au travail	Cellulaire

PROCÉDURE DE PAIEMENT
Les paiements seront émis à l'attention de la personne identifiée à la section « <i>Autorité parentale</i> ».
Cochez le mode de paiement désiré :
<input type="checkbox"/> Par chèque <input type="checkbox"/> Par dépôt direct (joindre un spécimen de chèque - <i>pour une première fois seulement</i>)

Je déclare que les renseignements contenus dans ce formulaire sont exacts.

Signature de l'autorité parentale

Date



Nation huronne-wendat

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DE LA
FORMATION ET DE LA MAIN-D'ŒUVRE
HURON-WENDAT



DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE
SECONDAIRE EXTÉRIEUR
ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019
HURON-WENDAT **RÉSIDENT**

PROCURATION AUTORISANT À RECUEILLIR DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS (Document obligatoire à signer)

- Je, _____, autorise le CDFM huron-wendat - secteur gestionnaire de la *Politique de financement à l'éducation préscolaire, primaire et secondaire* du Conseil de la Nation huronne-wendat - à recueillir auprès des institutions scolaires privées et publiques, un rapport de réussite scolaire au cours de l'année académique, afin de répondre aux exigences du programme d'aide financière. Ce rapport devra contenir le nom de l'enfant, son code permanent, son niveau scolaire et sa date de naissance.
- J'autorise le CDFM huron-wendat à requérir des autres secteurs du Conseil de la Nation huronne-wendat tout renseignement pertinent afin de déterminer l'admissibilité de mon enfant à la *Politique de financement à l'éducation préscolaire, primaire et secondaire*.
- J'autorise le CDFM huron-wendat à échanger des renseignements avec les Services éducatifs du Conseil de la Nation huronne-wendat.

Nom et prénom de l'enfant	No. de bande
Nom et prénom du parent	No. de bande, <i>s'il y a lieu</i>
Adresse complète	
_____	_____
Signature du parent	Date



Informations et dates importantes

Nation huronne-wendat
Services éducatifs



1. Documents à remettre pour l'**ouverture du dossier** de votre enfant :

- Copie du certificat de naissance
- Copie du certificat de statut indien de l'enfant ou d'un parent statué
- Preuve de résidence à Wendake → document indiquant l'adresse permanente, comme par exemple le bulletin de votre enfant
- Spécimen de chèque de votre enfant (pour le niveau secondaire seulement / pour le dépôt de l'allocation)

2. Documents à remettre **annuellement** :

- Demande d'aide financière dûment complétée
- Bulletin de l'année précédente
- Preuve de fréquentation à l'institution déclarée (par exemple la lettre d'information sur la rentrée scolaire ou la liste de matériel)
- Facture ou état de compte, si applicable

3. Dates importantes

- Allocations pour matériel et vêtements d'éducation physique :
En Juillet
- Allocations-repas pour les élèves du secondaire /
Deux versements de 250 \$: Début septembre et début janvier
- Allocations mensuelles pour les élèves du secondaire /
Deux versements de 50\$: Décembre et juin

Équipe administrative
Pour nous joindre
418-842-1026
Site web : cdfmwendake.com



Josée Dion
Directrice adjointe
Poste 309
josee.dion@cnhw.qc.ca

Nancy Laveau
Commis administratif
Poste 307
nancy.laveau@cnhw.qc.ca
Pour toutes informations relatives au dossier de votre enfant ou à la politique de financement actuellement en vigueur

Caroline Therrien
Commis aux comptes payables et recevables
Poste 319
caroline.therrien@cnhw.qc.ca
Pour toutes informations relatives aux remboursements ou factures à payer concernant votre enfant

Dominique Picard
Secrétaire-réceptionniste
Poste 300
reccdfm@cnhw.qc.ca
Pour toutes informations générales

Sous la direction de

Richard Dussault
Directeur des Services éducatifs – 418-842-3740

Isabelle Therrien
Directrice du CDFM

Pour plus d'information, contactez madame **Pauline Thivierge**, travailleuse sociale et coordonnatrice locale du Principe de Jordan pour la communauté de Wendake, au 418-842-6255, poste **1219** ou au pauline.thivierge@cnhw.qc.ca

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 à l'exception du vendredi après-midi en période estivale

En dehors des heures d'ouverture, veuillez laisser un message sur la boîte vocale de l'intervenante.



CENTRE DE SANTÉ
Marie-Paule-Siouï-Vincent

40, rue Chef Simon Romain
Wendake (Québec)
G0A 4V0
418-842-6255

TDAH déficience physique dyslexie CÉCITÉ trouble anxieux TCC
TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME déficience du langage PHOBIE
déficience intellectuelle trouble de l'attachement DÉFICIENCE PHYSIQUE
dyspraxie IMPULSIVITÉ surdité DÉPRESSION myélopathies
trouble du sommeil RETARD DE DÉVELOPPEMENT ANOREXIE ...

Le Principe de

Jordan

Faciliter l'accès aux services pour les
enfants de 0 à 17 ans



Un bref historique

Le Príncipe de Jordan a été créé en réponse au décès du petit Jordan River Anderson, un garçon de la Nation crie de Norway House au Manitoba. Cet enfant, né en 1999, avait des besoins médicaux complexes depuis sa naissance qui ne pouvaient pas être traités dans la communauté. Après avoir passé plus de deux ans dans un hôpital de Winnipeg, les médecins lui ont donné son congé et ont accepté qu'il soit soigné dans la maison familiale. Toutefois, en raison des conflits de juridiction entre les différents paliers de gouvernements concernant le paiement des frais associés aux soins médicaux nécessaires à domicile, Jordan n'est jamais retourné à la maison. Il est finalement mort à l'hôpital en 2005.

Objectifs du principe

- Placer l'intérêt des enfants au premier plan.
- Identifier tous les enfants ayant des besoins qui ne sont pas répondus.
- S'assurer que tous les enfants des Premières Nations au Canada reçoivent des soins et des services bien coordonnés.
- Identifier les lacunes du système actuel en santé et services sociaux qui affectent les enfants des Premières Nations.

Rôles de la coordonnatrice locale

- Informer les membres de la communauté de Wendake sur le Príncipe de Jordan.
- Évaluer les besoins des enfants qui sont adressés à la coordination locale du Príncipe de Jordan.
- Référer les demandes retenues à Santé Canada.
- Aider les familles à naviguer dans le système de santé et des services sociaux.
- Faciliter les relations avec les différents paliers gouvernementaux.

À qui cela s'adresse?

Tous les enfants âgés entre 0 et 17 ans qui demeurent à Wendake (peu importe la nation)

ET

Tous les enfants Hurons-Wendat âgés entre 0 et 17 ans qui demeurent à l'extérieur de la communauté

Pour quel genre de besoin?

TOUS les besoins **NON RÉPONDUS** peuvent être présentés à la coordination locale du Príncipe de Jordan. Nous évaluerons avec vous la pertinence ou non de déposer une demande auprès de Santé Canada.